



Le procès en appel de l'ancien ministre de l'Intérieur gambien Ousman Sonko pour crimes contre l'humanité ouvre en Suisse

(Genève, 30 mars 2026) - Près de dix ans après son arrestation et quasiment deux ans après une condamnation historique, son procès en appel s'ouvre aujourd'hui à Bellinzzone, offrant une nouvelle opportunité aux victimes des crimes commis sous l'ère Jammeh de demander justice.

En mai 2024, le Tribunal pénal fédéral suisse (TPF) a reconnu [Ousman Sonko](#) coupable de multiples crimes contre l'humanité commis entre 2000 et 2016, sous le régime de l'ancien président gambien Yahya Jammeh. Il a été [condamné](#) à 20 ans de prison.

Arrêté en 2017 à la suite du [dépôt d'une dénonciation](#) par TRIAL International, **Ousman Sonko est le plus haut fonctionnaire d'État jamais condamné en Europe sur la base du principe de [compétence universelle](#).**

Dans son jugement de 2024, [le TPF a déclaré](#) Ousman Sonko coupable du meurtre d'un opposant politique présumé en 2000 ; d'actes de torture et de détention arbitraire en lien avec une tentative de coup d'état en mars 2006 ; du meurtre d'un homme politique en 2011 ; ainsi que de privations de liberté et d'actes de torture - dont un homicide - à l'encontre de manifestant.e.s pacifiques en 2016. Le tribunal a également ordonné à M. Sonko de verser des indemnités aux parties plaignantes.

Le TPF a [abandonné](#) l'ensemble des charges liées aux violences sexuelles : il a estimé que certains actes allégués étaient prescrits, tandis que d'autres constituaient des actes isolés qui ne pouvaient, à ce titre, être qualifiés de crimes contre l'humanité.

L'accusé, le Ministère public de la Confédération et dix parties plaignantes ont fait appel de la décision, chacun.e sur des points distincts. Tandis que l'accusé conteste le jugement dans son ensemble, le Ministère public et les parties plaignantes ne remettent en cause que certains aspects de la décision.

La procédure d'appel, qui devrait durer au moins deux semaines, verra également cinq parties plaignantes se déplacer depuis la Gambie pour assister au procès. « *J'espère sincèrement que cette procédure permettra de faire émerger la vérité, d'établir les responsabilités et de rendre justice. Mon souhait le plus profond est que la voix des victimes et des survivants soit entendue et respectée, et que ce procès contribue à la guérison et à la dignité de toutes les personnes qui ont souffert* », a déclaré Ramzia Diab Ghanim, l'une des parties plaignantes.

Alors que la Gambie poursuit ses efforts en vue de [mettre en place un tribunal spécial](#) chargé de juger les crimes commis sous le régime de Yahya Jammeh, l'affaire Sonko s'inscrit dans une dynamique plus large de poursuites visant les responsables de ces crimes, avec notamment des condamnations marquantes en [Allemagne](#) et aux [États-Unis](#) contre des membres de l'escadron de la mort des « Junglers ».

TRIAL International publiera des comptes rendus hebdomadaires du procès en appel et collaborera avec la [Solo Sandeng Foundation](#), afin de diffuser des informations en Gambie et auprès des communautés concernées, dans plusieurs langues locales.

Une [foire aux questions](#) sur la procédure d'appel, ainsi que davantage d'informations sur le procès en première instance, y compris un suivi quotidien des audiences, sont disponibles [ici](#).

À propos de TRIAL International

TRIAL International est une ONG internationale qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux tels que le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, la torture, les disparitions forcées et les violences sexuelles liées aux conflits. Fondée en 2002, elle dispose de bureaux en Suisse, en Bosnie-Herzégovine et en République démocratique du Congo (RDC).

À propos de AVLO

L'Alliance of Victim-Led Organisations (AVLO) est une coalition d'organisations de la société civile gambienne qui œuvre pour la défense et la représentation des intérêts des victimes de violations des droits humains en Gambie.

Pour toute demande complémentaire, veuillez contacter :

- Anja Härtwig, TRIAL International, à Genève (français, anglais, allemand) : media@trialinternational.org, +41 22 519 03 96
- Fatoumatta Sandeng, Solo Sandeng Foundation, en Allemagne (anglais, allemand, mandinka, wolof): f.sandeng@solosandeng.org, +49 163 174 75 19